

Un composteur partagé de biodéchets à Bassacciu

À l'initiative de la communauté des communes du Sartenais-Valinco-Taravo et du Syvadec, ce dispositif inédit en Corse a été installé face aux HLM, pour inciter les habitants au compostage

Le système du compostage partagé, composé de trois bacs, a été installé il y a quelques jours par l'agent Corentin Coquart devant la résidence Erilia, dans le quartier Bassacciu.

Un dispositif inédit en Corse de compostage urbain collectif, expérimenté par la communauté de communes, en partenariat avec le Syvadec.

"Cette installation répond à la volonté des habitants du quartier, suite à une enquête menée au porte à porte", explique Anne Labertrandie, vice-présidente de l'interco, "Nazih Dghoughi, gestionnaire des HLM, est présente pour en témoigner. C'est le premier composteur collectif installé en environnement urbain en Corse. En effet, jusqu'à présent, seul le village d'Argjusta en zone rurale, bénéficie de ce réducteur de déchets", poursuit l'élue.

Favoriser le tri à la source

Cette installation a reçu le



Inauguration des bacs de compostage devant les immeubles Erilia de Bassacciu. Une première en Corse en milieu urbain. /PHOTO C. T.

Compost : mode d'emploi

Les déchets autorisés dans le composteur : épilures de fruits et de légumes y compris celles des agrumes fragmentées, restes de fruits et légumes cuits, marc de café et filtres, sachets de thé, restes de repas pain rassis, serviettes en papier, fleurs fanées...

Déchets interdits : viandes et poissons, produits laitiers, huiles, sacs plastiques, couches-culottes, litières animales, produits chimiques, cailloux, sable charbon, cendres et mégots.

soutien financier de l'Ademe et l'office de l'environnement de la Corse. Le composteur partagé est en effet une solution qui favorise la production de compost de qualité et contribue à une baisse significative des ordures ménagères résiduelles.

Antoine Mondoloni, ingénieur du plan compostage au sein du Syvadec, atteste de l'utilité de cette installation : "Il s'agit d'un dispositif de traitement des biodéchets, adapté à l'habitat collectif et dans ce cas précis, aux immeubles HLM de Bassacciu." Des bio-seaux ont ainsi été distribués aux habitants afin qu'ils puissent collecter leur compost chez eux pour venir ensuite le déposer dans les bacs collectifs.

Ils sont au nombre de trois : un dans lequel les biodéchets sont déposés, le second sert de réserve et prend le relais quand le bac 1 est plein.

Le bac 3, non accessible au public, est une réserve qui permet d'équilibrer le mélange du composteur.

Du compost pour usage local

Un agent se charge de l'entretien du composteur partagé, et notamment du mélange, du brassage, etc.

Une fois le compost prêt, il sera distribué pour l'entretien des espaces verts de l'immeuble. Un cercle écologique vertueux.

À l'occasion de cette installation du composteur partagé, le Syvadec tient à rappeler quels sont les déchets autorisés et ceux qui n'y ont pas leur place (voir encadré).

La conseillère municipale de Sartène, Marie-Pierre Notin, déléguée au service public, présente lors de l'installation du composteur partagé de Bassacciu, a affiché son enthousiasme quant à cette initiative : "C'est une satisfaction pour la municipalité de voir ce système de compostage mis en place aujourd'hui. Nous espérons que ce sera un succès car c'est un geste vertueux pour l'environnement."

CATHY TERRAZZONI